



AIA
TARIFS 2020
septembre 2019 – juin 2020

Cotisation annuelle

- La cotisation annuelle est fixée à 50 €
- Elle donne droit à participer aux ateliers proposés par l'Association, encadrés ou libres, par abonnement ou par tickets.
- Elle donne droit à la carte de membre.
- Elle donne le droit de participer aux expositions, dans les conditions fixées par le CA
- A partir du 1^{er} avril, la cotisation pour le reste de l'année est de 30€

ATELIERS ENCADRES

En plus de la cotisation annuelle 50€	Pour l'année complète
Premier atelier	215 €
Deuxième atelier	150 €
A partir du troisième	110 €
Supplément pour modèle vivant, pour chaque atelier	145 €

➤ **ATTENTION : changement d'horaires et fréquence pour l'atelier Aquarelle du jeudi avec Pascale BONJEAN** ➔ **TARIF SPECIAL SUR BULLETIN INSCRIPTION**

Paieiment

- A l'inscription, possibilité de paiement, au choix :
- Pour l'adhésion : En une seule fois (chèque/espèces)
- Pour les ateliers : 1 ou 3 chèques qui seront encaissés en début de chaque trimestre. (sept/janvier/avril).

Entrée en cours d'année

- Cotisation obligatoire
- Un nouveau participant à un atelier ne paye que le ou les trimestres restants.
- Les trimestres sont dus en entier.

Tarif pour une inscription au 2^e trimestre (à partir du 7 janvier 2020)

En plus de la cotisation annuelle de 50 €		Prix ateliers pour le reste de l'année
Atelier sans modèle	Premier Atelier	140 €
	Deuxième Atelier	95 €
	A partir du troisième	70 €
Supplément pour chaque atelier avec modèle vivant		90 €

Tarif pour une inscription au 3^e trimestre (à partir du 1 avril 2020)

En plus de la cotisation pour le reste de l'année (30€)		Prix ateliers pour le reste de l'année
Atelier sans modèle	Premier Atelier	65 €
	Deuxième Atelier	40 €
	A partir du troisième	30 €
Supplément pour chaque atelier avec modèle vivant		35 €

Tarif au ticket

- Les ateliers encadrés sont également accessibles en achetant des tickets par carte indivisible de 8 tickets.

En plus de la cotisation, le prix d'une carte est de :

- **72 euros** pour 8 séances ateliers **sans** modèle,
- **120 euros** pour 8 séances ateliers **avec** modèle.

Les tickets sont valides pour UN seul atelier auquel l'adhérent s'inscrit.

Tarif au ticket (suite)

- Les tickets achetés ne peuvent pas être transférés sur un abonnement annuel.
- L'acquisition de tickets n'est pas considérée comme un « premier atelier » au sens du tarif dégressif.
- Les tickets achetés une année sont reportables sur l'année suivante.

ATELIERS NON ENCADRES

- Rappel: cotisation annuelle obligatoire et identique, 50€ (30€ à partir du 1^{er} avril)
- Puis, par séance :
 - 1€
 - + participation au coût du modèle, 5€ pour une séance de 2 heures, 6€ pour une séance de 2h30.
- Ce tarif s'applique aux ateliers libres pendant l'année ET aux ateliers libres pendant les congés.

Tarifs spéciaux

- Etudiants, moins de 30ans, PMR :
Réduction de 50% sur l'ensemble des tarifs
**sous réserve de fournir obligatoirement copie
carte Identité / carte étudiant /carte PMR**
- animateurs (tous): cotisation annuelle offerte.
- animateurs bénévoles: cotisation + atelier offerts.

Conditions particulières

- En cas de fréquentation trop faible, un atelier pourrait être supprimé au plus tard fin décembre;
 - Les participants pourront choisir un autre atelier ou être remboursés des trimestres non effectués.
- Le nombre d'inscriptions à un atelier est limité à 18 adhérents.
- Le droit de vote à l'AG est subordonné à la participation à un atelier.
- Un « candidat adhérent » peut participer gratuitement à deux séances d'essai.

Calendrier 2019 - 2020

- Ouverture des ateliers: **16 septembre 2019**
- Fermetures de vacances
 - Toussaint : du 19 octobre au 28 octobre 2019
 - Noël: du 21 décembre au 6 janvier 2020
 - Février: du 22 février au 29 février 2020
 - Printemps: du 18 avril au 25 avril 2020
- Fin des ateliers le 13 juin 2020
- Soit 35 semaines d'ouverture.